



**Mémoire concernant le projet d'aménagement des parcs éoliens  
des monts Miller et Copper à Murdochville**

**Présenté par le TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles  
Janvier 2004**

## **SOMMAIRE**

Le TechnoCentre éolien Gaspésie – les Îles a été mis sur pied en 2000 par les deux paliers de gouvernement. La mission spécifique du TechnoCentre est de faire en sorte que l'effervescence que créera l'appel d'offres de 1 000 MW de puissance éolienne dans la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans la MRC de Matane (la « région désignée »), favorise la naissance d'une véritable industrie qui puisse faire de la région un leader sur les plans provincial, national et mondial.

Le TechnoCentre entend réaliser son mandat en appuyant les entreprises qui travaillent dans les divers secteurs reliés au développement de l'éolien. Cela dit, il est impératif pour nous que tout projet passe par une étude approfondie et une implantation en parfaite harmonie avec l'environnement et la population, ainsi qu'avec les autres secteurs d'activités de la région. Il est tout aussi important pour nous que chaque projet contribue à jeter les bases de l'industrie qu'il nous tient à cœur de voir naître.

Après étude du document rédigé par SNC-Lavalin pour le compte de la compagnie Énergie éolienne du Mont Miller inc., le TechnoCentre estime que le projet des monts Miller et Copper est viable et que celui-ci tient compte des préoccupations relativement à la faune, à la flore et à la population, ainsi qu'aux autres créneaux d'excellence déterminés par les intervenants de la région. À ce titre, le TechnoCentre appuie la compagnie Énergie éolienne du Mont Miller dans ses démarches.

## **LE TECHNOCENTRE ÉOLIEN GASPÉSIE – LES ÎLES**

L'éolien est sans aucun doute le secteur industriel le plus prometteur de notre région. Les spécialistes estiment que ce secteur connaîtra une croissance phénoménale au cours des dix prochaines années. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le TechnoCentre éolien Gaspésie – les Îles a vu le jour à Gaspé, en septembre 2000. Le TechnoCentre éolien a pour mission de faire naître une industrie éolienne capable de concurrencer les marchés étrangers en matière de recherche et développement, ainsi que d'équipements et de services, d'instaurer un dialogue entre les secteurs privé et public et d'assurer la suprématie du Québec en ce qui concerne l'émergence du secteur éolien, via la péninsule gaspésienne et les Îles-de-la-Madeleine. Pour ce faire, le TechnoCentre entend jouer un rôle moteur comme association corporative, en favorisant l'expansion des sociétés industrielles et en créant une synergie entre tous les acteurs concernés, dans l'optique d'une véritable dynamique industrielle. L'un des grands aspects de ce mandat est de promouvoir l'excellence en fait de développement du secteur éolien.

## **INTÉRÊT ENVERS LES PROJETS**

La région désignée par l'appel d'offres d'Hydro-Québec devrait compter une puissance installée de plus de 1 200 MW dans quelques années. Pour le TechnoCentre, il est très important que les sites d'implantation de ces projets continuent à être choisis avec soin et que les projets eux-mêmes soient élaborés d'une manière sensée et durable. Il est essentiel également que chaque projet contribue à l'avancement de l'industrie éolienne dans la région, c'est-à-dire à l'accroissement continu du contenu local, menant

ultimement à la capacité d'exporter des produits innovateurs et des connaissances de pointe issus du milieu.

## **OPINIONS SUR L'ENSEMBLE DU PROJET**

Après avoir analysé avec rigueur la documentation concernant le projet d'aménagement des parcs éoliens des monts Miller et Copper, et en se basant sur d'autres projets éoliens d'envergure semblable, le TechnoCentre est favorable à la réalisation du projet. Tout d'abord, nous évaluerons celui-ci sous l'angle du développement régional. Ensuite, nous traiterons des impacts environnementaux de la production d'énergie éolienne tout en établissant des parallèles avec le projet concerné.

## **ÉVALUATION**

Il est important de mentionner que le projet d'aménagement des parcs éoliens des monts Miller et Copper est le fer de lance d'une série de projets éoliens dans la région désignée. Pour que la région profite des occasions qui lui sont offertes et soit bien positionnée dans l'industrie éolienne, le bon déroulement de ce projet est d'une importance capitale. Parmi les retombées positives reliées à ce projet, mentionnons tout d'abord la possible reconversion de certains travailleurs locaux, en particulier ceux des secteurs minier et métallurgique. Ces derniers pourraient acquérir des connaissances et apprendre des techniques spécifiques au domaine éolien avant même que ne débutent les travaux découlant de l'appel d'offres d'Hydro-Québec, et être en mesure de fournir une expertise consolidée au cours des prochaines années.

De plus, les deux paliers de gouvernement ont, en juillet dernier, déterminé que le créneau éolien était prioritaire pour la Ville de Murdochville. Nous pouvons donc prévoir que la région visée par le projet sera un des principaux pôles de développement de l'industrie éolienne au Canada. Justement, en aménageant ces deux parcs d'une puissance cumulée de 108 MW, la Ville de Murdochville accueillera un des plus grands parcs éoliens au pays.

Dans un autre ordre d'idée, le TechnoCentre éolien appuie le mariage de l'éolien aux autres créneaux associés à la Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. En effet, nous croyons qu'il est possible de faire cohabiter le tourisme et l'industrie éolienne par une intégration progressive et harmonieuse dans le milieu. Dans cette optique, les parcs éoliens des monts Miller et Copper pourraient attirer plusieurs visiteurs étant donnée l'envergure du projet. De plus, le TechnoCentre voit d'un bon œil le fait que l'énergie éolienne fasse partie intégrante de la relance de Murdochville. Cet énoncé va dans le même sens que l'article paru dans le journal *Le Soleil* du 30 septembre 2002, intitulé : « Reconstruire une cité écologique : Murdochville la neuve », écrit par l'écologiste social et représentant de la chaire multifacultaire en recherche et intervention de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine de l'Université Laval, M. Laval Doucet.

Le TechnoCentre éolien Gaspésie - les Îles appuiera les projets éoliens ayant un impact visuel minime. Par exemple, nous croyons que les emplacements situés à proximité des sites touristiques devraient faire l'objet d'études très sérieuses avant d'enclencher toute discussion en ce qui a trait à l'installation de parcs éoliens. Nous pensons cependant que la présence, à Murdochville, de cet important parc éolien pourrait, pour plusieurs touristes, justifier un arrêt dans cette ville, voire une visite de la Gaspésie. Parallèlement, du point de vue industriel, la présence de ce parc et d'un potentiel éolien

remarquable, qualifié par plusieurs de plus grand potentiel au pays, pourrait créer une certaine synergie et inciter des industriels à y établir une usine de fabrication de composants. Le TechnoCentre est confiant que la concrétisation de tels projets pourrait donner un second souffle à Murdochville.

Pour revenir à l'aspect visuel, nous pouvons nous appuyer sur le projet du Mont Crosin dans le Jura Bernois en Suisse, qui lui aussi est aménagé dans les montagnes, pour démontrer que l'impact visuel est fort acceptable quand les éoliennes sont installées dans ce type d'environnement.

Parmi les grandes préoccupations de la population, il y a la question de l'impact sur les oiseaux. Le TechnoCentre éolien se prononce à ce sujet en utilisant la figure 1, provenant de la « Dutch Foundation for Bird Protection in Wind energy : the facts – European Communities, 1999 ». Le taux de mortalité aviaire relié aux éoliennes ne représente qu'une mince fraction comparativement à d'autres causes, telles la circulation routière, les lignes électriques et les vitres. Nous croyons que, bien que les causes directes soient difficiles à préciser, les autres sources d'énergie, telles que l'énergie thermique, l'hydroélectricité et l'énergie nucléaire, sont beaucoup plus meurtrières que l'éolien, et non seulement pour la faune aviaire.

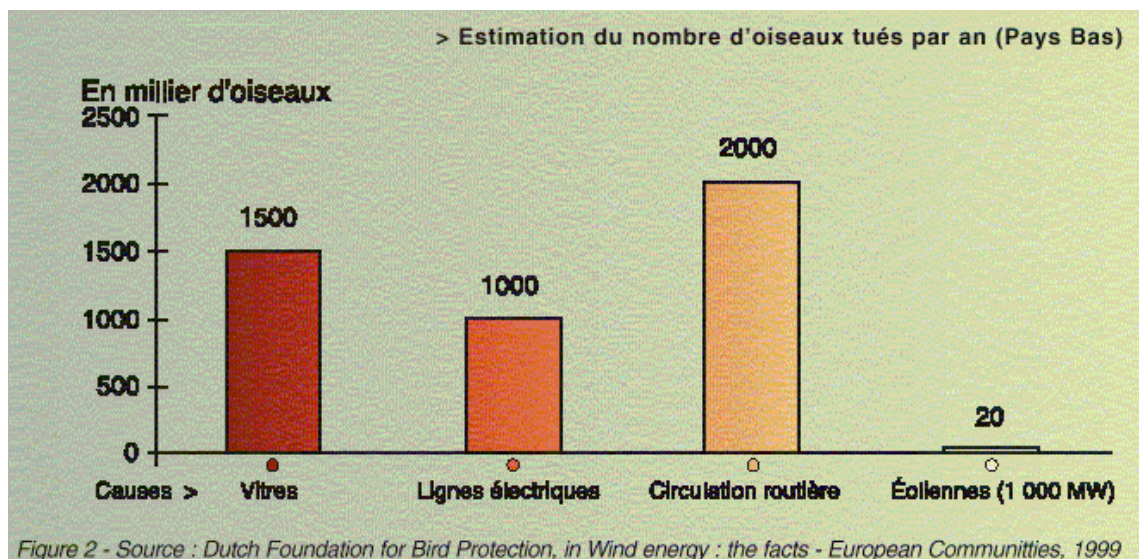


Figure 1 : Estimation du nombre d'oiseaux tués par an (Pays-Bas)

Si nous commentons l'énergie éolienne dans son ensemble, il est important de mentionner que ces projets apporteront des crédits verts, qui sont en fait une monnaie résultant de l'installation d'énergies renouvelables. Ces éléments sont liés au protocole de Kyoto, selon lequel le Canada s'est engagé à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre. L'aménagement de parcs éoliens est un moyen efficace d'atteindre ces objectifs.

## **RECOMMANDATIONS**

Le TechnoCentre éolien croit fermement que pour mener à bien un projet aussi important que celui des monts Miller et Copper, et compte tenu des impacts sur l'environnement et le développement des créneaux d'excellence associés à la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, il est primordial d'avoir un dialogue continu et sain entre les divers représentants concernés. Ainsi, le TechnoCentre est convaincu que le projet d'aménagement des parcs éoliens des monts Miller et Copper se concrétisera dans le respect de l'environnement et de la population, ce qui permettra à la région administrative de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine et à la MRC de Matane de prouver qu'il est possible d'harmoniser l'environnement, l'impact visuel et les autres créneaux d'excellence avec le développement de l'industrie éolienne.

\*\*\*\*\*

**Personne-ressource au TechnoCentre éolien Gaspésie-les Îles :**

M. Jean Desrosiers  
Directeur général  
TechnoCentre éolien Gaspésie – les Îles  
37, rue Chrétien  
Gaspé (Québec)  
G4X 1E1  
Tél. : (418) 368-6162 Poste 229  
Courriel : [jdesrosiers@eolien.qc.ca](mailto:jdesrosiers@eolien.qc.ca)  
Télééc. : (418) 368- 4315